

NATIONS UNIES
Assemblée générale
QUARANTE-SIXIÈME SESSION
Documents officiels

PREMIERE COMMISSION
22e séance
tenue le
mardi 29 octobre 1991
à 15 heures
New York

PROCES-VERBAL DE LA 22e SEANCE

Président : M. MROZIEWICZ (Pologne)
puis : M. ALPMAN (Turquie)
(Vice-Président)

SOMMAIRE

DEBAT GENERAL SUR TOUTES LES QUESTIONS RELATIVES AU DESARMEMENT (suite)

Le présent compte rendu est sujet à rectifications.
Celles-ci doivent porter la signature d'un membre de la délégation intéressée et être adressées,
dans un délai d'une semaine à compter de la date de publication, au Chef de la Section d'édition des documents officiels, bureau DC2-750,
2 United Nations Plaza, et également être portées sur un exemplaire du compte rendu.

Les rectifications seront publiées après la clôture de la session, dans un fascicule distinct pour chaque commission.

Distr. GENERALE
A/C.1/46/PV.22
14 novembre 1991

FRANCAIS

La séance est ouverte à 15 h 15.

POINTS 47 A 65 DE L'ORDRE DU JOUR (suite)

DEBAT GENERAL SUR TOUTES LES QUESTIONS RELATIVES AU DESARMEMENT

M. AL-NASSER (Qatar) (interprétation de l'arabe) : Bien qu'il s'agisse d'une question dont la Première Commission a été saisie pendant un certain nombre d'années, depuis son inclusion dans l'ordre du jour de l'Assemblée générale en 1974, ~~eile~~ revêt cette année une importance exceptionnelle. La conférence de la paix au Moyen-Orient, à laquelle la communauté internationale aspire sera la première en son genre à examiner cette question. Sans aucun doute, il ne peut y avoir de ~~place~~ pour la paix dans cette région si elle n'est pas délivrée des armes nucléaires et de la menace concomitante pour la sécurité de la région et du monde. Ma délégation n'a cessé d'appuyer, dès le départ, le principe de la création de zones exemptes d'armes nucléaires ~~dans~~ le monde, forte de la conviction que débarrasser différentes régions des armes nucléaires serait un premier pas vers la réalisation de l'objectif généra. ! qu'est le désarmement nucléaire, et constituerait un bond en avant vers le but primordial de la communauté internationale, à savoir un désarmement général et complet sous contrôle international. De plus, l'établissement de zones exemptes d'armes nucléaires ~~pet-mettrait d'instaurer~~ un désarmement régional.

M. Al-Nasser (Qatar)

Outre l'établissement d'une zone dénucléarisée au Moyen-Orient, il existe un projet visant à transfo-mer l'Afrique en zone exempte d'armes nucléaires. Il y a également le Traité de Tlatelolco, qui couvre l'Amérique latine, et un projet d'établissement d'une zone analogue dans l'Asie du Sud et le Pacifique. La principale condition à l'établissement d'une aone dénucléarisée au Moyen-Orient est l'accession de tous les Etats concernés au Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires. Or, tous les Etats de la région sont parties au Traité sur la **non-prolifération**, à l'exception d'Israël, qui persiste encore à s'abstenir. Nous notons à cet égard que le mouvement d'accession à ce traité s'élargit. Outre l'Afrique du Sud, qui a accédé au Traité le 10 juillet 1991 et dont le Gouvernement négocie actuellement avec l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA) l'adhésion aux garanties, la Chine et la France ont annoncé leur intention d'adhérer au Traité et de compléter le quorum des Etats nucléaires y accédant.

Ceci nous amène à nous demander quelles sont les raisons pour lesquelles Israël hésite à accéder à ce traité. A cet égard, je voudrais évoquer un livre récemment publié, intitulé "L'option de Samson", qui dévoile des secrets étonnants sur l'armement nucléaire d'Israël et qui indique que les forces nucléaires israéliennes ont été mises en état d'alerte à deux reprises, en 1973. Ces informations indiquent l'existence d'un **réel** danger nucléaire dans la région, qui menace de mort et de destruction tous les peuples de la région et détruit tout espoir de paix et de sécurité dans la région. Tout cela est intervenu dans le secret le plus absolu, d'où le rôle essentiel de l'**AIEA** dans le contrôle des activités nucléaires, dans le cadre du Traité de non-prolifération des armes nucléaires.

Je dois souligner ici que la Conférence sur la paix au Moyen-Orient serait le meilleur cadre pour traiter de la non-prolifération des armes nucléaires et de la création d'une zone **dénucléarisée** dans cette région.

Nous avons demandé de façon pressante dans nos déclarations précédentes que tout soit mis en oeuvre pour la création d'une telle zone dans la région. Nous avons également déclaré que, faute d'un **changement** radical dans la situation actuelle de la région et à moins qu'Israël n'accède au Traité de **non-prolifération**, l'espoir de transformer le Moyen-Orient en zone dénucléarisée est voué à l'échec.

M. Al-Nasser (Qatar)

La communauté internationale, par les résolutions de l'Assemblée générale, a demandé la mise en oeuvre des principales dispositions visant à la création d'une **zone dénucléarisée** et prié les Etats de la région de s'abstenir de produire, d'acquérir, de mettre au point et de stocker **des armes** nucléaires, et d'assujettir tous leurs arsenaux nucléaires au régime de garanties de **l'AIEA**. Nous notons cependant avec regret que le rapport annuel de l'Agence ne contient aucune référence à la diversion de **matériau** nucléaire à l'armement ou autres fins militaires; ce rapport est basé sur les informations fournies à titre facultatif par les Etats concernés. Etant donné que le processus de désarmement s'achemine rapidement vers la création d'un climat exempt du danger que représente le **stockage** des **armes** nucléaires et autres **armes** de destruction massive, ainsi que des **armes conventionnelles**, la communauté internationale dans son ensemble espère que des **mesures** supplémentaires seront prises pour renforcer la confiance, la transparence et l'ouverture. La proposition de libérer la région du danger des **armes** nucléaires signifie **sans** aucun doute qu'il s'agit **également** de tous les types d'armes de destruction massive.

Nous espérons que **l'Assemblée** générale adoptera cette année ce projet de résolution. Nous espérons également que le projet d'établir cette zone dénucléarisée sera mis en oeuvre de manière accélérée et contribuera au processus de désarmement **nucléaire** et au renforcement de la paix et de la sécurité dans la région.

M. WALKER (Jamaïque) (interprétation de l'anglais) : Monsieur le Président, je voudrais me joindre aux délégations qui m'ont précédé pour vous féliciter chaleureusement de votre élection à la présidence de la Première Commission et pour adresser également **mes** félicitations aux autres membres de la Commission.

Les deux années écoulées ont été les plus remarquables de la période d'après **guerre**. Les changements intervenus dans les relations politiques internationales nous offrent une **possibilité** unique de réaliser un progrès significatif dans le domaine du désarmement. La guerre froide, caractérisée par une course aux armements entre les deux superpuissances qui renforçait les tensions et gaspillait les **ressources**, touche maintenant à sa fin.

M. Walker (Jamaïque)

Le Secrétaire général, dans **son** rapport annuel, a incluse, le éléments suivants *dans* les priorités de l'ordre du jour du désarmement : recherche de nouvelles réductions stabilisatrices dan8 les armes nucléaires? maintien de l'élan acquis *en* faveur du Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires; arrêt de la prolifération incontrôlée des armes **perfectionnées** de destruction **massive** et des technologies s'y rapportant; conclusion rapide d'une convention sur l'interdiction complète des **armes** chimiques et le renforcement des obligations fondamental. de la Convention sur les **armes** biologiques. Il existe un accord général **sur** l'évaluation, présentée par le Secrétaire général, relative aux priorités du **désarmement**, et, dans le nouveau climat international de coopération, le processus de **traitement** de ces priorités a trouvé un élan nouveau.

Nous nous félicitons des efforts déployés depuis le début de cette année pour réduire les arsenaux nucléaires en Europe. Il s'agit notamment de la signature par les **Etats-Unis** et l'Union **soviétique** en juillet, du Traité sur les réductions d'armes stratégiques (**START**) et des décisions unilatérales des deux pays de réduire leurs **armes** nucléaires tactiques basées au sol. Nous nous félicitons également de la décision de l'organisation du Trait6 de l'Atlantique Nord (OTAN), annoncée le 17 octobre, de réduire certaines catégories de missiles nucléaires. Ma délégation espère **que** ces initiatives seront suivies d'efforts supplémentaires visant à réduire radicalement les **armes** nucléaires de tous les types par tous les Etats dotés d'armes **nucléaires**, en vue d'aboutir par la suite à leur élimination totale.

Il est satisfaisant de noter qu'un certain nombre de pays ont récemment accédé au Traité **sur** la non-prolifération des armes nucléaires. Nous notons en particulier que la Chine et la France, puissances **nucléaires** et membres permanents du Conseil de sécurité, ont annoncé leur intention d'adhérer au Traité sur la non-prolifération. Voilà une bonne nouvelle. Nous espérons que d'autres pays suivront cet exemple.

M. Walker (Jamaïque)

Nous apprenons avec plaisir que la Conférence du **désarmement** a progressé dans ses travaux sur la convention **sur** les armes chimiques. Nous espérons qu'on n'épargnera aucun effort pour achever ces travaux au début de l'année prochaine.

Ma délégation souhaite exprimer sa gratitude au Secrétaire général pour son rapport (**A/46/301**) sur les voies et moyens d'encourager la transparence dans les transferts internationaux d'armes classiques. **Je** tiens en particulier **à** attirer l'attention sur le chapitre consacré aux transferts illicites d'armes, car ces transferts sont souvent liés au **commerce** illicite des stupéfiants, et certains pays de ma **région** sont parfois **utilisés** comme lieux de transbordement pour ces activités illicites. Cela pose un problème de sécurité pour les petits pays et pèse durement sur leurs ressources limitées. Nous espérons que des mesures seront prises rapidement pour mettre en oeuvre les recommandations contenues dans le rapport du Secrétaire général.

Les événements qui ont permis de prendre actuellement des **mesures** pour réduire les **armes** nucléaires offrent également une raison et une occasion d'empêcher l'accumulation excessive des armes classiques. Maintenant que l'affrontement a été remplacé par la coopération, il **s'avère** de plus en plus possible de s'attaquer **à** un certain nombre de conflits régionaux **dans** le monde entier et de faire en sorte que beaucoup de pays aient moins besoin de se préoccuper d'acquérir **de** grandes quantités d'armes. **Au** cours des années, ces **armes** sont devenues non seulement de plus en plus sophistiquées et destructives mais aussi plus chères et, **comme les** armes non classiques, elles sont une source de **gaspillage** de maigres ressources. Ces ressources sont nécessaires **à** des fins plus productives, **et** tous les pays, qu'ils soient développés ou en développement, doivent prendre de toute **urgence** des mesures pour réduire les dépenses en **armes** classiques ou autres.

Les raisons pour lesquelles la réduction des dépenses militaires est devenue si urgente sont claires et impératives. Le principal défi **posé** par les changements politiques positifs qui ont eu lieu récemment consiste à trouver les ressources nécessaires pour répondre aux attentes que ces changements ont suscitées parmi les peuples du monde entier. **En** outre, tout en nous félicitant de ce qu'il existe une tendance croissante à la démocratisation, nous comprenons de mieux en mieux que la stabilité et l'ordre

M. Walker (Jamaïque)

social ne peuvent'être maintenus sur la base de la richesse d'une minorité et de l'appauvrissement croissant de la vaste majorité des peuples à travers le monde.

Compte tenu de la répartition actuelle des ressources entre dépenses militaires et autres, il semblerait qu'il existe une pénurie de ressources pour s'attaquer aux problèmes résultant des changements qui se sont produits et pour s'occuper d'autres priorités urgentes. Des ressources sont nécessaires pour effectuer des investissements en Europe de l'Est et en Union soviétique si l'on veut que la démocratie dure et que les espoirs et les aspirations des peuples de ces pays se réalisent. En même temps, les pays développés ont donné à maintes reprises la ferme assurance que l'aide à l'Europe de l'Est n'entraînerait pas une réduction de l'aide et de la coopération dont les pays en développement ont besoin pour régler les problèmes socio-économiques considérables auxquels ils font face. En outre, les pays développés eux-mêmes doivent s'occuper d'urgence de problèmes sociaux et autres. De toute évidence, des ressources supplémentaires sont nécessaires et il est logique de penser qu'une réduction des dépenses militaires pourrait aider dans une large mesure à faire face aux besoins en ressources.

On a déjà calculé les économies qui pourraient être réalisées du fait d'un désarmement déjà convenu ainsi que les ressources complémentaires qui pourraient être dégagées à mesure que se poursuit le processus de désarmement. Il est évident qu'il faut tenir compte des coûts élevés d'ajustement du désarmement mais, quels que soient les calculs, des bénéfices importants pourraient être réalisés en procédant à une nouvelle ventilation des ressources à des fins productives, et des économies substantielles deviendraient disponibles pour le développement économique et social.

La fin de la rivalité entre les superpuissances, l'importance croissante accordée à la sécurité collective et les efforts destinés à régler les conflits régionaux signifient que les pays en développement peuvent maintenant concentrer encore davantage leurs efforts sur le développement. Ces pays, écrasés par la dette, qui exécutent des programmes d'ajustement structurel et sont incapables d'offrir des programmes sociaux d'une importance vitale pour le développement humain, n'ont plus besoin désormais et n'ont pas non plus les moyens de consacrer des sommes importantes à des dépenses militaires

M. Walker (Jamaïque)

improductives. Les pays en développement, qui ont la responsabilité première de leur propre développement, ne devraient pas dépenser - en particulier compte tenu du changement de situation et des besoins pressants de leurs **pays** - deux à trois fois plus d'argent pour l'équipement et le personnel militaire que pour l'éducation et la santé.

Tous les pays ont bien entendu le droit de se défendre. La légitime défense est un instinct naturel et elle est reconnue **à l'Article 51** de la Charte des Nations **Unies**. Cependant, le monde **est effectivement** devenu plus **sûr**, et alors que se dessine la perspective d'un nouvel ordre mondial, on devrait attacher moins d'importance **à** la simple sécurité militaire. Nous devons saisir l'occasion qui nous est présentée d'élaborer un nouveau concept de sécurité internationale, qui tiendrait compte de questions de **développement** telles que la pauvreté, la croissance démographique, la migration, la dette, la dégradation de **l'environnement** et l'instauration de processus et d'institutions démocratiques. La sécurité internationale ne devrait plus désormais se limiter **à** des considérations d'ordre politique et militaire.

Ma délégation fait siennes les vues exprimées par **l'Ambassadeur** du Brésil lors de la déclaration qu'il a prononcée devant la Commission le 15 octobre dernier, **à** savoir que la démocratie, le développement et le désarmement devraient être les fondements de la nouvelle structure de paix.

La notion **de** désarmement et de développement a été discutée dans cette instance pendant plus de 20 ans sans l'ombre d'un progrès réel. Aujourd'hui, nous avons l'occasion de réaliser le dividende de paix envisagé dans les discussions passées sur le désarmement et le développement. Dans l'intérêt de la paix, du développement et de l'héritage que nous laisserons aux générations à venir, tous les pays qui participent **à** la quête d'un nouvel ordre mondial devraient s'engager **à** réduire leurs **armements** et leurs dépenses militaires. Essayons vraiment de prendre cet engagement afin de pouvoir tous récolter les fruits de la paix et de la prospérité.

M. KHAMSY (République démocratique populaire **lao**) : Monsieur le Président, permettez-moi, au nom de la délégation de la République démocratique populaire **lao**, de vous féliciter chaleureusement de votre élection unanime à la présidence de la Première **Commission**. Connaissant vos talents et votre compétence personnelle, je suis **fermement** convaincu que nos travaux seront couronnés de succès. Nos chaleureuses félicitations vont également aux autres membres du bureau.

Il y a exactement **deux ans**, dans cette même **salle**, j'avais exprimé l'espoir que, sur fond de détente et de rapprochement entre **l'Union** soviétique et les Etats-Unis, deux pays militairement les plus puissants de la planète, notre monde s'acheminerait inéluctablement vers une nouvelle ère, celle de la paix, de l'entente et de la coopération entre les peuples. Des changements accélérés et profonds intervenus depuis lors dans la situation internationale nous ont toutefois permis, d'ores et déjà, d'évaluer leur impact sur la sécurité des peuples ainsi que sur le processus de leur développement, les uns positifs et encourageants, les autres plus dangereux et **incertains**.

Les antagonismes et les confrontations entre **l'Est** et l'Ouest du temps de la guerre froide se sont dissipés avec la conclusion au mois de novembre dernier, à Paris, du Traité de la Conférence sur la sécurité et la coopération en Europe (**CSCE**) et la **dissolution** du Pacte de Varsovie qui s'ensuivit. Les risques d'affrontement **nucléaire** se sont ainsi progressivement **estompés**. Une demi-douzaine de nouveaux Etats ont accédé à l'indépendance et rejoint la communauté des nations. En Asie du Sud-Est, la paix et l'unité au Cambodge viennent d'être rétablies par l'heureuse **conclusion**, la semaine dernière à Paris, d'un traité mettant fin à plusieurs **années** de guerre et de confrontation dans ce pays. Et demain encore, la Conférence de Madrid, convoquée sur l'initiative des Etats-Unis et sous le patronage conjoint de **l'Union** soviétique et des Etats-Unis, s'annonce déjà comme prometteuse d'une paix juste et honorable au Moyen-Orient. Depuis un certain temps, la situation en Afrique australe évolue favorablement au peuple noir d'Afrique du Sud qui **lutte** légitimement pour le démantèlement total du **système** d'apartheid et le rétablissement dans ce pays d'un régime où tous les citoyens, sans distinction de race et de couleur, puissent jouir, sur un pied d'égalité, des **mêmes** droits et libertés démocratiques,

M. Khamsy (Rép. dém. pop. lao)

La **communauté internationale** ne peut que **se** réjouir de cette évolution positive et encourageante de la situation dans le monde. Mais, si la fin de la guerre **froide** a fait disparaître l'existence d'un monde bipolaire, caractérisé par la confrontation idéologique entre les deux blocs rivaux, le nouvel ordre d'un monde monopolaire qui est en train de se formuler, et qui se veut juste et équitable, ne paraît pas, **cependant**, encore clairement défini. Des incertitudes et des confusions **surgissent** ici et là dans diverses parties du monde. L'écart et les contradictions entre le Nord **développé** et le Sud **démuni** ne **cessent** de s'élargir et de s'aggraver dangereusement. Des conflits **armés** ayant pour origine des rivalités ethniques ou religieuses et le réveil des nationalités éclatent dans certains pays, mettant gravement en cause leur intégrité territoriale ainsi que la paix et la stabilité de la région à laquelle ils appartiennent. Nous sommes encore loin d'un monde qui soit totalement à l'écart des menaces de guerre ou de conflit **armé**, ce monde tant **envié** où les droits et **intérêts** de tous les peuples, grands et petits, seront **à même** de pouvoir être **suffisamment** garantis.

C'est ainsi que, eu égard **à** la prolifération alarmante de toutes les catégories d'armements, **qu'ils** soient conventionnels, nucléaires, chimiques ou autres, la question du désarmement général et complet ne **cesse** de préoccuper l'humanité tout entière. Les négociations sur la limitation des armements et sur le désarmement aux différents niveaux bilatéral, régional et multilatéral sont difficiles et complexes, et méritent d'être encouragées et soutenues avec la **même importance** par la communauté internationale. Il faut reconnaître **toutefois que** c'est sur le plan bilatéral que **des progrès** appréciables ont été **enregistrés**. La signature du Traité FNI, en 1987, entre l'Union soviétique et les Etats-Unis **a**, de ce fait, **marqué un** tournant décisif dans le processus du désarmement. Et depuis un an, nous **avons assisté à** d'autres acquis d'importance sinon historique, du moins très remarquable, dont la signature au mois de juillet de cette **année** à Moscou, du Traité sur la réduction des armements nucléaires stratégiques (**START**) par les Présidents Mikhail Gorbatchev et George Bush. A cela il faut ajouter les **échanges** en décembre **1990**, entre ces deux puissances, des instruments de ratification et des protocoles de deux traités relatifs aux essais **nucléaires**, à savoir le Traité d'interdiction partielle des essais et le Traité **sur les explosions**

M. Khamsy Rép. dém. pop. lao)

nucléaires pacifiques. La communauté internationale a, d'autre part, accueilli avec grande satisfaction l'annonce toute récente, par le Président George Bush, des mesures unilatérales de démantèlement et de retrait des armes nucléaires basées sur terre et sur mer, mesures qui ont trouvé, sur le coup, l'écho favorable de la part du Président Mikhaïl Gorbatchev qui, par réciprocité, a pris des décisions analogues et même plus avancées dans certains domaines. De plus, le Président soviétique a décidé d'appliquer unilatéralement et immédiatement un moratoire d'un an sur les essais d'armes nucléaires de son pays. Il est hautement souhaitable que les autres puissances nucléaires suivent cet exemple.

Sur le plan régional, la République démocratique populaire lao se félicite de la conclusion du Traité visant l'interdiction des armes nucléaires en Amérique latine et de celui qui déclare la région du Pacifique Sud zone dénucléarisée. Elle se réjouit tout particulièrement de la signature, l'année dernière, du Traité FCE, Traité qui a été laborieusement élaboré dans le cadre de la Conférence sur la sécurité et la coopération en Europe que je viens de relater. Il s'agissait là d'un événement historique qui avait donné une impulsion nouvelle, pour ne pas dire décisive, aux négociations et aux travaux de désarmement dans tous les autres secteurs. L'accord du 18 juillet 1991 entre l'Argentine et le Brésil sur l'utilisation de l'énergie nucléaire à des fins exclusivement pacifiques mérite également d'être inscrit à l'actif des efforts régionaux visant à mettre un terme à la prolifération des armes nucléaires dans le continent sud-américain.

Sur le plan multilatéral, ma délégation a noté avec satisfaction d'importants progrès accomplis par le Comité spécial de la Conférence du désarmement de Genève, chargé d'élaborer une convention sur l'interdiction de la mise au point, de la fabrication, de l'acquisition, du transfert et de l'emploi des armes chimiques, ainsi que sur leur totale destruction. Si les négociations continuant d'être menées bon train, comme tout le monde le souhaite, il y aura de bonnes raisons de croire que le projet final de cette convention sera bientôt terminé et prêt à être signé en 1991, comme prévu.

M. Khamsy (Rép. dém. pop. lao)

Il est d'autre part réconfortant d'apprendre que la ~~Chine~~ et la France seraient prêtes ~~à adhérer~~ au Traité de non-prolifération nucléaire de 1968 (TNP). Cette décision, si elle se ~~concrétisait~~, ne manquerait pas d'inciter les quelques Etats potentiellement nucléaires encore récalcitrant⁸ à aller dans la ~~même~~ voie, ce qui renforcerait le caractère universel ~~du~~ Traité et son efficacité. Mention spéciale ~~doit être~~ faite des activités ~~inlassables~~ et soutenues du Département des affaires de ~~désarmement~~ de notre organisation, pour avoir organisé ~~à~~ travers le monde ~~séminaires~~, ~~symposiums~~ et conférences en vue de sensibiliser le plus largement possible l'opinion publique ~~dans~~ chaque pays ou région ~~au danger~~ que pourrait ~~présenter~~ la course aux armements et à la nécessité d'y mettre un terme et de procéder au désarmement.*

L'année dernière, un certain nombre de délégations, y compris la mienne, avaient soulevé avec appréhension la question du transfert des armes, particulièrement aux pays en développement, transfert qui, ~~s'il~~ n'est pas internationalement réglementé, risque de devenir source de tension, de conflit et de ~~déstabilisation~~ dans ces pays et de compromettre dangereusement les efforts de paix de notre organisation. Ma délégation se félicite du fait ~~que~~, cette année, la ~~Première~~ Commission a pris sérieusement en main la question et qu'une résolution pertinente va être adoptée à ce sujet. Elle est d'avis toutefois que la réglementation dont il s'agit n'englobe pas seulement les ~~armes~~ conventionnelles ~~mais~~ aussi toutes les armes de destruction massive ainsi que la technologie de leur fabrication. C'est dans ce ~~même~~ ordre d'idées que ~~ma délégation~~ se prononce également contre l'implantation de bases militaires et de ~~dépôts~~ d'armes et de munitions et la réalisation de ~~manoeuvres~~ militaires par certaines puissances en dehors de leur propre territoire. Avec la fin de la guerre froide, elle ~~estime~~ que des mesures dans le cadre des travaux du désarmement seraient nécessaires pour mettre ~~un terme~~ à de telles pratiques.

Le désarmement général et complet est une entreprise ardue et de longue haleine. Pour vraiment garantir la paix et la sécurité aux peuples de ce monde, au stade actuel des négociations sur le désarmement, il importe en

* M. Alpman (Turquie), Vice-Président, assume la présidence.

M. Khamsy (Rép. dém. pop. lao)

premier lieu que les pays qui **sont** dotés d'armes nucléaires **s'engagent solennellement**, à l'instar de la Chine et de l'Union **Soviétique**, à ne pas **utiliser** le premier **ces armes**, et que tous les Etats adhèrent, **sans** exception, aux cinq principes du **Pancha Shila**. La République démocratique populaire lao, qui fait **sienne depuis** toujours cette politique de coexistence pacifique, est **prête** à contribuer, par **ses** modestes moyens, aux **succès des** travaux de notre commission.

M. GISLASON (Islande) (interprétation de l'anglais) : L'histoire du **désarmement** et de la limitation des armements a souvent **été** résumée par **une** métaphore bien connue, à savoir que **lorsqu'il** fait froid, **les** gens s'habillent pour avoir chaud et que par la suite, ils n'ont **pas** besoin d'une directive leur enjoignant de **se** découvrir lorsque le beau temps est revenu. L'analogie est **que** le désarmement est un **phénomène** inévitable si **les** relations politiques **se caractérisent par** la confiance mutuelle et non par la crainte et la suspicion.

A bien des **égards**, les événements de **ces** dernières années ont prouvé la vérité de cette affirmation. La nette amélioration **des** relations politiques entre les pays qui autrefois étaient qualifiés de **pays** de l'Est ou de l'Ouest se reflète déjà dans le réalignement de leurs **forces** militaires. L'échec du coup **d'Etat** en Union Soviétique en août dernier a été un événement révélateur à cet égard, car il a montré la faiblesse de la démocratie et a abouti à une révision fondamentale de la politique de limitation des armements des Etats-Unis, conduisant le Président **Bush** à prendre une importante initiative le mois dernier, à laquelle le Président Gorbatchev a répondu par la réciprocité.

L'approche réciproque informelle adoptée par **les Présidents Bush** et Gorbatchev **nous** change **heureusement** de la lourde méthode traditionnelle employée pour parvenir à **des** accords **négociés** de **limitation** des armements. Il faut **espérer** que la tendance à limiter **les** armements **sans** conclure d'accord marque la fin de la maxime "on fait confiance mais on vérifie", cela voudrait dire que la "confiance" prédominerait maintenant, symbolisant le tournant nouveau **des** relations politiques en cette époque d'après guerre froide.

M. Gislason (Islande)

Nous approuvons particulièrement l'initiative visant à réduire et redéployer les armes nucléaires navales, qui touchera plus de 5 000 de ces dispositifs. L'Islande a soutenu à maintes reprises que le processus de désarmement et de limitation **des** armements devrait porter non seulement sur les armes nucléaires stratégiques de la marine mais également **sur** les armes non stratégiques. Nous sommes convaincus que la **sécurité** dans les mers septentrionales sera considérablement améliorée à la suite de ces annonces positives des Etats-Unis et de l'Union Soviétique.

De plus, les propositions actuelles relatives aux armes nucléaires stratégiques peuvent servir de base à la reprise des négociations sur le Traité de limitation **des** armements stratégiques (START). Il ne fait aucun doute que les conditions politiques actuelles fournissent une excellente occasion de procéder, pour ce qui est des armes **nucléaires** stratégiques, à des réductions allant bien au-delà de celles prescrites par le Traité START. Les accords négociés continueront d'être un cadre utile et nécessaire à la solution de problèmes variés et souvent complexes dans le domaine du désarmement et de la limitation des armements, notamment des problèmes mondiaux comme la prolifération nucléaire et **les** armes chimiques et biologiques.

Le danger d'une prolifération plus large encore des armes nucléaires est l'un des défis les plus alarmants à la sécurité des années 90. La révélation de l'ambitieux **programme** nucléaire de l'**Iraq** eut un bon exemple. Il prouve qu'il est nécessaire de garantir l'application du Traité de non-prolifération par une vérification efficace et active. L'Islande **se félicite** de l'accession récente de nouveaux membres au Traité. Le fait que la France et la Chine aient annoncé leur intention d'y accéder est particulièrement important. Nous sommes certains que l'Estonie et la Lettonie suivront l'exemple de la Lituanie et deviendront parties au Traité.

Dans la contexte politique actuel, l'interdiction complète des essais est souhaitable surtout, mais pas exclusivement, pour renforcer le régime de non-prolifération. Cela inciterait tous les Etats, y **compris** ceux qui ne sont pas signataires du **Traité** de non-prolifération, à ne pas procéder à des essais nucléaires militaires. Cela pourrait donc inciter ce qu'il est convenu d'appeler les Etats du seuil à s'abstenir de mettre au point et d'acquérir l'arme nucléaire.

M. Gíslason (Islande)

Les négociations de Genève sur les armes chimiques ont tellement progressé qu'une **conclusion** positive semble imminente. Nous sommes persuadés que, bien qu'il reste des questions de fond à résoudre, une convention vérifiable sur les armes chimiques sera bientôt conclue.

La troisième Conférence d'examen de la Convention sur les armes biologiques s'est récemment achevée avec succès. Les mesures propres à instaurer la confiance qui ont été convenues contribueront grandement à améliorer la transparence et l'ouverture, lesquelles ne peuvent que renforcer la Convention. De même, l'accord intervenu sur la création d'un groupe ad hoc d'experts chargé d'examiner les aspects scientifiques et techniques des mesures éventuelles de vérification constitue un événement positif.

Je voudrais m'associer aux orateurs précédents qui ont indiqué que la communauté internationale acceptait de plus en plus un concept de **sécurité** plus large englobant les facteurs militaires, politiques, économiques, sociaux et écologiques. Cette conception plus large de la sécurité et la prise de conscience des différentes interdépendances est le fruit d'un **processus** d'évolution graduel. Cela devrait nous permettre de traiter les nouveaux défis de la sécurité mondiale d'une façon globale.

La **définition** extensive de la **sécurité** inclut les risques que présentent pour le milieu marin les accidents réels ou potentiels mettant en cause des réacteurs nucléaires en mer. Actuellement, il y a principalement **trois** sources de matières radioactives susceptibles d'affecter le milieu marin : le déchargement en mer de déchets solidifiés faiblement radioactifs, le rejet d'effluents liquides faiblement radioactifs et les accidents maritimes ou les pertes en mer de **matières radioactives**.

M. Gislason (Islande)

Nous devons vouer une attention égale à chacun de ces trois éléments, qui ont été soumis jusqu'ici aux parties contractantes à la Convention de Londres sur l'immersion **des** déchets ainsi qu'aux **règlements** de l'**Agence** internationale de l'énergie atomique (AIEA) et de l'Organisation maritime internationale. Dans un contexte régional, nous devons également **tenir** compte de la Convention de Paris pour la prévention de la pollution marine d'origine tellurique. Nous sommes cependant d'avis que l'on n'a pas **prêté** suffisamment attention aux **accidents** concernant des **réacteurs nucléaires en mer**, qui ne sont couverts que dans une mesure limitée par les **codes** de sécurité internationaux.

Il y a actuellement près de 600 réacteurs nucléaires à bord de navires et de sous-marins dans le monde entier. Ces réacteurs, qui **devraient** être considérés comme **des** centrales nucléaires mobiles, sont beaucoup plus nombreux que les 420 centrales nucléaires environ qui ont été construites à terre.

Les incidents et accidents mettant **en** cause des **réacteurs nucléaires en mer** ont été nombreux. La plupart **d'entre** eux ont été dus à des collisions, **des** incendies, **des** échouages, des **explosions**, des pannes d'équipement, aux conditions météorologiques ou à des inondations, et certains de ces accidents ont été graves. Des rapports indiquent qu'au moins neuf réacteurs nucléaires gisent au fond de l'océan.

Les **accidents** de sous-marins **nucléaires** au cours des dernières années **sont** un sombre rappel des conséquences peut-être désastreuses dont pourraient **souffrir les** nations dont la vie dépend des **ressources** biologiques de la mer. La libération de **substances** radioactives **d'une** installation **de** réacteurs nucléaires dans l'environnement **maritime, particulièrement** dans les eaux peu **profondes**, pose de graves risques de **contamination** pour **les** pêcheries et les zones de **frai**. La perte totale d'un réacteur nucléaire accentuerait encore ce danger.

L'économie de l'Islande est essentiellement fondée sur la pêche **côtière** et les exportations des produits qui en découlent, et nous savons déjà que le moindre soupçon de contamination **radioactive** peut **avoir** des effets sur les **marchés** internationaux. A la suite des accidents de sous-marins soviétiques dans les **eaux** septentrionales à la fin des années **80**, les grands acheteurs de produits de la pêche islandais ont immédiatement demandé si les stocks de

M. Gislason (Islande)

poissons avaient **été** touchés. De telles questions ont été posées **en** dépit des grandes distances **en** jeu. Par **conséquent**, nous **devons** reconnaître et respecter ces sensibilités, notamment en ce qui concerne la **radiation**.

L'examen de mesures visant à réduire le risque et l'incidence des accidents nucléaires relatifs à des réacteurs en mer a commencé au cours des années 50, parallèlement à la mise au point de la propulsion nucléaire pour les navires océaniques. La Convention internationale pour la sécurité de la vie **en mer**(SOLAS), qui **définit** les recommandations de sécurité applicables aux navires de commerce nucléaires, a été **signée** à Londres en 1960. L'Organisation maritime internationale a adopté et publié un code de sécurité pour les navires de commerce **nucléaires** en 1981. L'**actu** lisation de ce code a maintenant **été** entreprise à la suite d'une initiative nordique à l'**AIEA** en 1990.

Depuis les accidents de **Three Mile Island** et de Tchernobyl, l'on s'inquiète de plus en plus de la pertinence des plans d'urgence et du degré de préparation en cas de catastrophe. La Convention sur la notification rapide d'un accident nucléaire et la Convention sur l'assistance en cas d'accident nucléaire ou de situation d'urgence radiologique sont entrées en vigueur en 1986 et **1987** respectivement. **L'AIEA**, qui est le dépositaire de ces conventions internationales, fait fonctionner depuis 1989 un **système** d'intervention en cas d'urgence qui reçoit et **diffuse** les informations et coordonne l'assistance. **Ces** conventions s'appliquent toutes deux aux accidents en mer.

Ainsi la collectivité internationale a établi différents Paramètres en ce qui concerne le fonctionnement des réacteurs nucléaires en mer mais des lacunes existent encore. Alors qu'il existe des directives de sécurité pour tous les réacteurs nucléaires à terre, de **telles directives** concernant des réacteurs nucléaires **en** mer ne s'appliquent qu'aux navire nucléaires civils qui sont relativement peu nombreux. La plupart des réacteurs nucléaires en mer **ne** sont assujettis à aucun code de sécurité. Les responsabilités de **l'AIEA** et de **l'OMI** sont limitées aux utilisations pacifiques de l'énergie nucléaire en vertu de **leurs** statuts et ne portent pas sur les navires.

Les accidents récemment survenus à des réacteurs nucléaires en mer démontrent clairement qu'il est urgent d'évaluer la nécessité et la possibilité de convenir de mesures internationales **efficaces** pour améliorer la

M. Gislasen (Islande)

sécurité des réacteurs et éviter des accidents de réacteurs qui pourraient compromettre l'écosystème et les ressources biologiques naturelles. Les conséquences dévastatrices d'un Tchernobyl en merdoivent être évitées. Si 18 Secrétaire général, peut-être par le truchement d'un groupe d'experts gouvernementaux qualifiés, entreprenait une étude en vue de déterminer les risques que poseraient pour l'environnement marin d'éventuels accidents relatifs à des réacteurs nucléaires en mer, évaluant de tels accidents et élaborant des mesures pour réduire les risques pouvant intervenir, de l'avis du Gouvernement islandais ce serait là une action positive. Un mémorandum expliquant cette suggestion sera prochainement distribué à la Commission.

M. ALMUAKKAF (Jamahiriya arabe libyenne) (interprétation de l'arabe) : La délégation du Maroc frère a déjà parlé au nom de l'Union du Maghreb arabe qui comprend la Jamahiriya arabe libyenne, la Tunisie, l'Algérie, le Maroc et la Mauritanie. Qu'il me soit permis d'ajouter ce qui suit à sa déclaration.

Pour commencer, je voudrais adresser à l'Ambassadeur Robert Mroziewicz, de la Pologne, nos félicitations 188 plus chaleureuses à l'occasion de son élection à la présidence de la Première Commission durant la quarante-sixième session de l'Assemblée générale. Jet suis certain qu'il contribuera au succès des travaux de la Commission grâce à sa grande expérience et à ses talents bien connus en matière de désarmement.

Je ne saurais manquer d'adresser également mes remerciements à son prédécesseur, l'Ambassadeur Jai Sratap Rana, pour la façon exemplaire dont il a guidé les travaux de la Commission. Je tiens également à féliciter chaleureusement les autres membres du bureau.

Un Climat d'entente et de compréhension, sans précédent jusqu'ici, prévaut aujourd'hui dans les relations internationales. Ces relations se sont améliorées et se sont développées positivement entre des Etats qui, hier encore, se regardaient avec soupçon et méfiance. Les relations internationales ont connu des changements non seulement sur le plan politique mais aussi au niveau de la sécurité et dans le domaine des mesures de désarmement, qui ont provoqué une évolution positive dans la solution des problèmes et conflits courants, fondée sur l'entente et la coordination qui ont remplacé l'hostilité et l'antagonisme.

M. Almuakkaf (Jamahiriya arabe libyenne)

Ma délégation se félicite du rapprochement entre l'Est et l'Ouest et de l'évolution que connaît aujourd'hui le monde, grâce aux négociations bilatérales et multilatérales visant à parvenir à des accords tendant à l'élimination complète des armes nucléaires, sans discrimination et sans exception. Cela nous permettra de sauver notre univers du danger des armes nucléaires qui continuent d'être fabriquées et stockées en grandes quantités dans 18 monde.

Aujourd'hui, nous assistons véritablement à des événements historiques importants. Nous voulons espérer que nous ne serons pas déçus et que notre optimisme ne sera pas purement illusoire. Nous remarquons, toutefois, que concurremment à l'évolution des relations entre Etats, au relâchement des tensions et des crises et aux mesures efficaces et courageuses prises par les deux superpuissances pour rétablir la sécurité internationale et parvenir à des conventions relatives à la réduction des armes nucléaires - tous événements qui portent à l'optimisme - il existe toujours dans les Etats nucléaires des arsenaux de plus en plus grands qui ont la capacité de détruire le monde bien plus d'une fois. Par conséquent, ces Etats doivent sérieusement examiner les dangers que cette situation présente pour la paix et la sécurité internationales et se rendre compte qu'ils doivent avoir la volonté politique d'éliminer totalement et complètement toutes ces armes.

M. Almuakkaf (Jamahiriya arabe libyenne)

Ma délégation se félicite des progrès remarquables accomplis dans les négociations sur le **Traité** sur la réduction **des armes** stratégiques (START) qui permettra une réduction sensible des arsenaux nucléaires stratégiques des deux superpuissances. **Mon** pays appuie également l'ensemble des propositions visant à réaliser l'élimination totale des **armes** nucléaires et à **mettre** fin à la course aux armements.

Puisque nous parlons d'armes nucléaires, je voudrais aborder le problème de la prolifération. Mon pays estime que nous devons accorder une importance particulière à la conclusion **rapide** d'un traité sur l'interdiction totale des essais nucléaires. Nous espérons que les Etats nucléarisés auront la volonté politique nécessaire pour tenir leurs promesses et s'empresseront de prendre les mesures nécessaires pour **mettre** fin à leurs essais nucléaires dont le nombre a atteint officiellement 1 **271** depuis la signature du Traité sur l'interdiction partielle des essais de 1963 et jusqu'à la fin de 1989, chiffre qui figure dans le Document de séance 5 (PTBT). Cette mesure devrait renforcer les efforts actuels visant le désarmement global et complet, l'élimination de la fabrication d'armes perfectionnées et la mise au point de nouvelles **armes** nucléaires, tout comme elle permettrait de protéger la communauté internationale contre les risques graves que posent les explosions nucléaires pour l'environnement et la santé.

Nous devons également oeuvrer en vue d'atteindre l'objectif primordial auquel nous aspirons tous, à savoir la conclusion rapide d'un traité sur l'interdiction totale des essais nucléaires sous contrôle international efficace, conformément aux dispositions de la Charte des Nations Unies. A notre avis ceci constitue le meilleur moyen pratique de mettre fin à la course aux armements nucléaires et de renverser la tendance à l'accélération. **Mon** pays continuera à insister pour que les efforts pour compléter ce processus se poursuivent afin de libérer le monde de la terreur des **armes**.

Mon pays affirme son appui à la création de zones exemptes d'armes nucléaires dans le monde entier, et ce afin de créer un monde complètement exempt de ces armes et de renforcer la paix et la sécurité en tenant compte des particularités de chaque région. C'est sur cette base que **ma** délégation appuie la Déclaration des chefs **d'Etats** et de **gouvernements** de l'Organisation de l'unité africaine (OUA) faite en 1964 au Caire, qui vise à créer une zone

M. Almuakkaf (Jamahiriya arabe libyenne)

exempte d'armes nucléaires en Afrique. Ma délégation se félicite également de la proposition faite par le Président Hosni Mubarak de créer une zone exempte d'armes de destruction massive au Moyen-Orient. Alors que la communauté internationale demande à l'unanimité la création de telles zones, les deux régimes racistes d'Afrique du Sud et de Palestine occupée continuent à procéder à des essais nucléaires et à perfectionner et renforcer leurs programmes nucléaires. Ces deux régimes racistes constituent la pierre d'achoppement à la libération du continent africain et du Moyen-Orient de la menace de l'emploi d'armes nucléaires. La destruction des arsenaux nucléaires de ces deux régimes et l'arrêt, par eux, de la mise au point et de la fabrication d'armes de destruction massive sont une condition indispensable pour faire de l'Afrique et du Moyen-Orient des zones exemptes d'armes nucléaires.

Nous espérons que le monde entier prendra les mesures nécessaires et respectera scrupuleusement le principe de la non-prolifération des armes nucléaires. Or, certains Etats nucléarisés continuent à faire fi de ces règlements et accordent une assistance directe ou indirecte à ces deux régimes, leur permettant ainsi de continuer à fabriquer des armes nucléaires. Ce qui nous préoccupe davantage encore, c'est la coopération de ces deux régimes dans le but de renforcer leurs capacités nucléaires et leurs vecteurs. En effet, le Washington Post a parlé dans son numéro du 27 septembre 1990, et à nouveau le 27 octobre, de la collaboration qui existe entre le régime sud-africain et l'entité sioniste pour mettre au point des missiles à portée moyenne équipés d'ogives nucléaires. Ce fait a été confirmé par la National Broadcasting Company (NBC). Ces deux régimes racistes tentent de terroriser les Etats voisins. Le refus persistant de l'entité sioniste de renoncer à ses armes nucléaires et de respecter la résolution de l'Assemblée générale visant à soumettre tous ses arsenaux et toutes ses installations nucléaires au régime de garanties de l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA), ainsi que son refus de renoncer à ses essais de missiles de portée moyenne destinés à permettre à ses armes nucléaires d'atteindre les objectifs visés, sont bien connus de tous. Un de ces missiles est tombé près de la seconde plus grande ville de mon pays, compromettant gravement sa sécurité, ce qui démontre qu'Israël ne tient aucun compte du danger que son action présente pour la sécurité de la région et pour la paix mondiale.

M. Almuakkaf (Jamahiriya arabe libyenne)

Le fait que ces deux régimes sont dotés d'armes nucléaires et de destruction massive, non seulement menace la paix et la sécurité en Afrique et au Moyen-Orient, mais aussi dans le monde entier. C'est ce qu'a affirmé le New York Times dans son numéro du 20 octobre courant, en mentionnant le nouveau livre de Hirsch, "L'option de Samson", où il dit que l'arsenal nucléaire que possèdent les Israéliens est beaucoup plus important que ne le pensait auparavant le Gouvernement américain. Ce livre affirme que l'Union soviétique constituerait selon toute probabilité une des cibles principales d'Israël. Cela est venu s'ajouter à ce que l'expert israélien en matière nucléaire Vanunu avait déjà déclaré au Sunday Times britannique.

Mous ne pouvons parler de désarmement sans mentionner les armes conventionnelles, Depuis la seconde guerre mondiale le monde a connu de nombreux conflits armés où des armes classiques ont été utilisées, qui ont fait des millions de victimes. Des sommes énormes ont été dépensées pour acquérir et mettre au point ces armes. Ma délégation considère qu'il est grand temps que l'on prenne cette question au sérieux et que l'on demande à tous les Etats du monde de respecter les principes de la Charte des Nations Unies, de s'abstenir des menaces de recours à la force et d'ingérence dans les affaires intérieures des Etats, et de déployer davantage d'efforts pour arrêter la funeste course aux armements.

A cet égard, ma délégation se félicite du dernier accord conclu entre les deux blocs militaires visant à réduire leurs forces classiques en Europe, ainsi que des efforts déployés dans le cadre de la CSCE. Ma délégation est persuadée de l'importance du renforcement de la paix et de la sécurité internationales et de la nécessité de protéger la race humaine des guerres chimiques et biologiques. C'est ainsi que mon pays s'est empressé de signer le Protocole de Genève, de 1925, concernant la prohibition d'emploi à la guerre de gaz asphyxiants, toxiques ou similaires et de moyens bactériologiques. Mon pays a également participé à la grande majorité des différentes conférences sur le sujet. Ma délégation affirme son appui à l'interdiction totale de produire, stocker et utiliser des armes chimiques et à la destruction des stocks existants. Nous convenons que les stocks actuels doivent être soumis à un contrôle minutieux, jusqu'à ce qu'on parvienne à un accord quant à leur destruction.

M. Almuakkaf (Jamahiriya arabe libyenne)

Ma délégation donne son adhésion totale à la Convention sur l'interdiction de la mise au point, de la fabrication et du stockage des armes bactériologiques (biologiques) ou à toxines et sur leur destruction.

Nous devons réaffirmer le paragraphe 45 du Document final de la première session extraordinaire consacrée à la Conférence sur le désarmement, qui insiste sur la nécessité de lier les armes nucléaires et les armes chimiques, en donnant la priorité à la destruction des armes nucléaires.

Ma délégation demande que la Méditerranée devienne une zone exempte d'armes de destruction massive et que tous les pays de la région soumettent leurs installations au système de contrôle international, sans discrimination, et qu'ils s'engagent à respecter les accords internationaux.

Une autre question très importante mérite notre intérêt spécial, à savoir la course aux armements dans l'espace extra-atmosphérique. Les possibilités de l'utilisation de l'espace extra-atmosphérique à des fins militaires constituent une source de préoccupation pour le monde entier et une escalade nouvelle de la course aux armements, susceptible d'avoir des conséquences graves pour la paix et la sécurité internationales.

M. Almuakkaf (Jamahiriya arabe libyenne)

Etant donné que l'espace extra-atmosphérique appartient à tout le genre humain, son exploration par l'homme et son exploitation doivent se faire dans l'intérêt commun de l'humanité tout entière, et il ne saurait être utilisé qu'à des fins strictement pacifiques. Afin d'éviter un surcroît d'obstacles aux efforts de désarmement, mon pays demande que l'utilisation de l'espace extra-atmosphérique à des fins militaires soit interdite et qu'elle se limite exclusivement aux objectifs humanitaires, pacifiques et scientifiques. La militarisation de l'espace extra-atmosphérique est d'autant plus grave qu'elle risque d'aboutir à son utilisation à des fins hostiles qui menaceraient la paix et la sécurité internationales et accéléreraient la course aux armements. Chacun sait que l'entité sioniste a lancé dernièrement des fusées et des satellites artificiels dans l'espace extra-atmosphérique afin d'espionner les pays arabes et africains.

Ma délégation ne saurait assez insister sur l'importance de l'armement et du désarmement navals. En effet, les mers et les océans regorgent de navires et de sous-marins transformés en véritables arsenaux d'armes de destruction massive, ce qui crée des tensions, entrave les activités maritimes civiles, dont le transport et les communications, affecte le commerce international et l'économie mondiale et constitue une menace à la paix et à la sécurité des pays côtiers. C'est pourquoi mon pays a toujours appuyé tous les efforts régionaux et internationaux consacrés par les Nations Unies et autres organisations internationales et régionales dans le but d'éliminer de telles armes.

Notre monde est capable d'assurer une vie meilleure à l'homme. Comme il dispose, dans le même temps, des moyens d'effacer toute trace de vie humaine de la surface du globe. Il est certain que si notre monde parvient à effectuer le désarmement, il aura créé le climat favorable indispensable à la prospérité des peuples. Il est regrettable vraiment que les Etats du monde, notamment les Etats développés, consacrent leurs ressources humaines et naturelles à l'acquisition d'armements, à leur stockage ainsi qu'à la recherche et à l'utilisation de nouveaux types d'armes nucléaires et autres armes de destruction massive aux dépens de certains de leurs besoins humanitaires, sociaux et de développement, laissant leurs peuples en proie à l'ignorance, la maladie et la pauvreté, privés d'abri et de nourriture.

M. Almuakkaf (Jamahiriya arabe libyenne)

En tant que pays africain, la **Jamahiriya** arabe libyenne porte un intérêt particulier à la question de l'enfouissement par certains pays nucléaires **et** leurs compagnies de déchets toxiques et nucléaires dans les terres des pays en **développement**, les pays d'Afrique **surtout**. Ces déchets causent de graves dommages tant à l'environnement qu'à l'homme. Nous appuyons toutes les mesures préconisées par l'OUA ainsi que la condamnation par l'AIEA de telles pratiques: nous appuyons également les efforts et les programmes des autres organismes internationaux dans ce domaine et demandons à la Commission de prendre des **mesures** pratiques afin de remédier à cette situation.

Mon pays attache le plus vif intérêt à la question de la vérification, qui est essentielle à tout progrès en matière de désarmement. Ma délégation voudrait louer le Secrétaire **général** pour ses rapports concernant le rôle des Nations Unies en matière de vérification et la nécessité d'appliquer les règles de vérification sans exception ni discrimination.

Soucieuse de renforcer le principe de la transparence en **matière** de transfert d'armes de tous types et quantités, ma délégation appuie, en principe, l'établissement d'un registre des transferts des armes classiques. Toutefois, ce registre doit également couvrir la production et le stockage de ces armes classiques, ainsi que tous autres types d'armes, celles de destruction massive en premier.

Pour terminer, ma délégation aimerait souligner l'importance du rôle des Nations Unies dans le maintien de la paix et de la sécurité **internationales**, de même que les efforts inlassables de l'Organisation visant au désarmement. De plus, ma délégation voudrait rendre hommage au Secrétaire **général** pour le rôle qu'il assume, l'action qu'il mène et tout spécialement pour ses rapports si précieux. Nous voulons également remercier M. Akashi, Secrétaire **général** adjoint chargé des affaires de désarmement, pour ses rapports dans lesquels il appelle la communauté internationale à coopérer davantage avec l'Organisation pour lui permettre de s'acquitter avec succès de ses responsabilités en **matière** de désarmement. Nous convenons avec lui que les centres d'études et de recherches ainsi que l'expansion des programmes d'études du désarmement contribueront sensiblement à élargir nos horizons dans le domaine du désarmement et, partant., contribueront à consolider la paix et la sécurité **internationales**.

La séance est levée à 16 h 25.